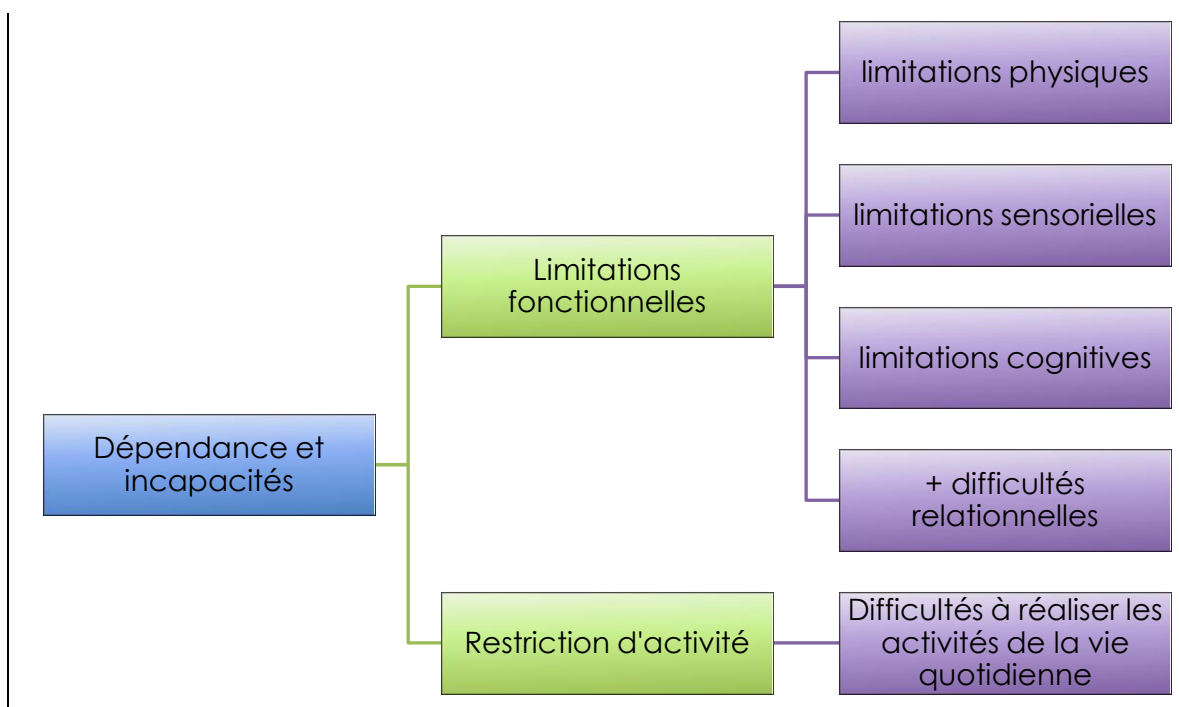


Enquête DREES : La prévalence des limitations fonctionnelles et des restrictions d'activité en France en 2015 à domicile



Dans le cadre de l'analyse des résultats de l'enquête Capacités, Aides et Ressources des seniors (CARE) menée en 2015, la DREES sort la présente étude. Celle-ci aborde différentes facettes de la **dépendance et des incapacités**, en analysant de manière conjointe les limitations fonctionnelles (soit les limitations physiques, cognitives et sensorielles) ainsi que les restrictions d'activités (soit les difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne).

6 millions de personnes âgées avec des limitations fonctionnelles et 4,5 millions avec des restrictions d'activité en France métropolitaine, à domicile en 2015.

Limitations fonctionnelles

Les limitations physiques (faisant parti des limitations fonctionnelles) sont les plus répandues, notamment chez les seniors les plus âgés. En effet, plus d'un senior sur deux

âgés de 75 ans ou plus déclare avoir des difficultés pour « marcher 500 mètres » ou pour « monter/descendre des escaliers » ou encore pour « lever le bras ». Pour l'ensemble des seniors, **les limitations physiques sont également celles les plus souvent déclarées** (30 %). Pour les autres limitations, **19 % des seniors déclarent au moins des limitations sensorielles et 8 % déclarent au moins des limitations cognitives**. Enfin, 5 % des personnes âgées de 60 ans ou plus ont des **difficultés relationnelles** (« comprendre les autres », « se mettre en danger », « agressivité » ou « nouer des relations »).

Restriction d'activité

D'autres mesures mettent en avant la perte d'autonomie des seniors, il s'agit des **restrictions d'activités**. Celles-ci peuvent être rapprochées **des difficultés à réaliser des activités de la vie quotidienne** (ADL).

Parmi l'ensemble des individus de cette tranche d'âge, **2 224 000 ont des difficultés pour réaliser les activités ADL (15 %)**. Ces dernières représentent des difficultés telles que « faire les courses », « préparer les repas », « faire les tâches ménagères », « faire les démarches administratives », « se déplacer dans les pièces d'un étage », ou encore « se servir du téléphone ».

Prévalences en 2015: une progression exponentielle avec l'âge

Toutes les **prévalences** (c'est-à-dire les proportions au sein d'une catégorie de population) **augmentent de façon exponentielle avec l'âge, que ce soit chez les femmes ou chez les hommes**.

Parmi les 60-64 ans, les écarts de prévalence entre les femmes et les hommes sont faibles pour la majorité des indicateurs. Toutefois, l'écart le plus élevé se situe dans la prévalence des limitations physiques, avec 19,8 % de prévalence pour les femmes et 11,8 % pour les hommes.

Les limitations cognitives représentent la prévalence la plus faible pour la tranche d'âge des plus jeunes (60-64 ans), avec 4,8 % de femmes et 4,6 % des hommes déclarant des limitations liées à la mémoire.

Par rapport à 2008, la DREES observe une **augmentation du nombre de personnes ayant des limitations fonctionnelles**. Pour autant, la DREES observe **une baisse de la prévalence de l'incapacité pour la majorité des indicateurs**. Les hommes de 60-64 ans, 70-74 ans et 85-89 ans sont plus touchés par l'incapacité en 2015 qu'en 2008.

Ces résultats sont en partie liés à l'augmentation du nombre de personnes âgées entre 2008 et 2015. En mesurant **le risque de dépendance par la prévalence des difficultés**, (c'est-à-dire la proportion de personnes déclarant des difficultés au sein de la population), **celui-ci a diminué entre 2008 et 2015 pour la plupart des indicateurs, excepté pour les limitations sensorielles et cognitives liées à la mémoire et les restrictions ADL**.

Par exemple, **chez les personnes âgées de 60-74 ans, la prévalence standardisée de la mauvaise et très mauvaise santé déclarée a diminué**. Elle est passée de 15 % à 8 % pour

les femmes et de 14 % à 9 % chez les hommes. À âges équivalents, les maladies ou problèmes de santé chroniques sont également moins fréquents en 2015 qu'en 2008.

Les difficultés sont souvent cumulées...

... que ce soit pour les limitations fonctionnelles

Parmi les seniors ayant au moins une limitation fonctionnelle, 39 % déclarent uniquement des limitations physiques, 17 % déclarent uniquement des limitations sensorielles et 6 % uniquement des limitations cognitives.

... ou pour les restrictions d'activité

Les difficultés les plus sévères, repérables grâce aux restrictions ADL, représentent un senior sur deux âgé de 60 ans ou plus.

...

Les femmes, davantage touchées par la dépendance

Les femmes ont en effet une longévité plus grande que les hommes, et les écarts sont plus forts aux grands âges.

Le cumul des trois types de limitations fonctionnelles a augmenté entre 2008 et 2015 de 1,6 point

Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus ayant au moins une limitation fonctionnelle a augmenté entre 2008 (5 199 635 personnes) et 2015 (5 801 532 personnes).

Ainsi, l'augmentation du nombre de personnes âgées ayant au moins une limitation fonctionnelle est liée à un effet volume : il y a un volume plus grand d'individus de 60 ans ou plus, de ce fait mécaniquement le nombre de personnes déclarant des limitations augmente.

Ce que les services à domicile peuvent conclure de cette enquête

En 2015, les limitations fonctionnelles concernent 6 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à leur domicile, soit 40 % d'entre elles, et les restrictions d'activité près de 4,5 millions. Pour ces restrictions, comme pour les limitations physiques, les femmes déclarent davantage de difficultés que les hommes.

Depuis l'enquête Handicap et Santé de 2008, la plupart des indicateurs de limitations fonctionnelles ou de restrictions d'activité ont baissé. Si les inégalités femmes-hommes se sont globalement réduites avant 75 ans, elles ont progressé en défaveur des femmes pour les 75 ans ou plus.

Pour lire le rapport intégral, [cliquez-ici](#).